

Justificatif généré le 23/12/2024

Support de parution :

Date de parution : 23/12/2024

Département : Hauts-de-Seine (92)

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/757768

N° d'annonce : 757768

VINCI Autoroutes Projets 14

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 10.000 €

Siège social : 1973 boulevard de La Défense 92000 NANTERRE

852 457 530 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 19 décembre 2023, Le Président prend acte que l'associé unique de la Société, dans ses décisions en date du 18 décembre 2023, a décidé d'augmenter le capital social par apport en numéraire à hauteur de 21 700 euros, le portant ainsi de 10 000 euros à 31 700 euros, par l'émission de 217 actions, émises au pair, sans prime d'émission.

Le Président constate que les 217 actions nouvelles, composant l'augmentation de capital de 21 700 euros ont été entièrement souscrites par l'associé unique, la société VINCI Autoroutes, au moyen d'un bulletin de souscription signé ce jour.

Le Président décide donc de clore par anticipation le délai de souscription.

Par conséquent, le Président constate que l'augmentation de capital est devenue définitive à la date de ce jour, le capital social s'élevant ainsi à 31 700 euros, divisé en 317 actions de 100 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeV1QFiXS

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeV1QFiXS>

